

Décision

Générale

colonial

Décision n° 666 du 11 juin 1949

n° 666

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Antoniadis (Hercule) est engagé en qualité rie comptable au salaire mensuel rie vingt, cinq mille francs (25.000 fr.) exclusif de toutes indemnités, en remplacement de M. Cantini. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service du personnel, des finances et de la comptabilité. La présente décision aura effet pour compter du 1er juin 1949.